

T H É Â T R E



A C T I O N

© Théâtre action, 2021

9. LES BUDGETS

1. CONSIDÉRATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

En tant que travailleur autonome, il est important de faire une distinction entre vos finances personnelles et vos finances professionnelles. Nous vous recommandons donc de bien mettre en évidence vos frais professionnels dans votre budget personnel ou encore mieux d'avoir un budget détaillé autonome pour vos dépenses et revenus professionnels, que vous rapporterez par la suite dans votre budget personnel global.

A. Quelques notions de base

- Par « revenu », on entend une entrée d'argent (+) et par « dépense », une sortie d'argent (-);
- Des revenus et des dépenses dits « ponctuels » sont variables (p. ex. un cachet artistique ou un don imprévu);
- Des revenus et des dépenses dits « récurrents » sont fixes (p. ex. des revenus d'intérêts mensuels ou des frais Internet);
- Le budget est préparé selon une période déterminée (p. ex. la durée d'un projet, mensuel ou annuel);
- Le budget est construit en trois sections : les revenus, les dépenses et le bilan, soit le surplus ou le déficit (total des revenus - total des dépenses = surplus/déficit);
- Vous pouvez ajouter des notes dans votre budget pour mieux en suivre l'évolution (p. ex. détails de calculs, dates de paiement);
- Le logiciel Excel est un outil efficace et simple pour la préparation et la révision budgétaires. Plusieurs tutoriels et formations en ligne existent pour vous familiariser avec les formules les plus utilisées;
- Lorsque les artistes ont un numéro de taxe, il est important, en tant que producteur, de prévoir dans le budget le coût des taxes s'ajoutant au cachet.

2. LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE

A. Le processus budgétaire et la préparation d'un budget détaillé

Le processus budgétaire est important puisqu'il permet, dans le cadre du projet ou d'un exercice financier :

- de prévoir combien sera dépensé et comment;
- de limiter et de mieux contrôler les dépenses;
- de « savoir où on s'en va » entre le début et la fin du projet;
- de prévoir combien il vous restera à la fin;
- de demeurer réaliste quant aux ressources utilisées;
- d'ajuster le tir en cours de route advenant des dépassements de coûts ou des imprévus.

Critères d'un budget bien établi :

- l'ensemble des coûts ont été prévus – il ne faut rien oublier;
- les coûts prévus ont été bien estimés et documentés dans la mesure du possible (importance d'obtenir des devis, de faire la recherche sur les coûts réels associés);
- le budget contient un coussin pour les imprévus (fonds de prévoyance);
- le budget contient un plan B ou un plan C dans le cas où les revenus prévus ou demandés (demandes de subventions) s'avèrent différents;
- les surplus (cachets) désirés à la fin de projet ont été établis;

- il n'est pas statique. Un budget peut être ajusté en cours de route, d'où l'importance de tenir des registres sur une base régulière afin de pouvoir comparer le réel et l'évolution des dépenses en fonction du budget et de s'ajuster en cours de route, si nécessaire.

B. Révision du budget établi et réajustements

Il est important de comprendre qu'un budget n'est pas statique. Il vous faudra donc :

- établir différents scénarios en début de projet ou d'exercice financier;
- comparer périodiquement les revenus et dépenses réels aux revenus et dépenses prévus dans le budget initial afin d'identifier rapidement tout dépassement ou variation importante prévue et ainsi pouvoir réajuster le tir au besoin sans être pris par surprise en fin de projet.

Comment réajuster un budget :

- faire l'état de la situation en analysant les revenus et dépenses réelles jusqu'à maintenant;
- identifier la cause des dépassements ou des différences;
- identifier les postes budgétaires où il sera possible de réduire (revenir aux différents scénarios établis en début de projet, faire des choix);
- réajuster les postes budgétaires en tenant compte des coûts encourus jusqu'à maintenant et des coûts prévus pour finaliser le projet.

Quoi faire si les dépassements prévus sont très importants et qu'un manque à gagner est à prévoir :

- vérifier s'il y a d'autres sources de financement possibles;
- discuter avec votre ou vos bailleurs de fonds actuels si nécessaire;
- effectuer des démarches auprès d'autres bailleurs de fonds si nécessaire;
- faire le bilan de la situation pour en tirer une leçon.

C. Le suivi du budget établi

La tenue des registres comptables

Il est très important de tenir des registres appropriés sur chacun des projets entrepris afin de :

- suivre l'évolution des dépenses réelles;
- suivre l'évolution des rentrées de fonds;
- pouvoir comparer les revenus et les dépenses sur une base périodique avec le budget initial;
- pouvoir se conformer aux exigences en matière de conservation et d'archivage des documents;
- pouvoir ajuster le budget en cours de route, au besoin, dans le cas où l'évolution réelle des revenus et des dépenses est différente de celle prévue initialement.

CONSULTEZ ET ADAPTEZ LES MODÈLES SUIVANTS :

Budget pour une compagnie à projets

Budget personnel

Pour accéder à d'autres modèles de budget, consultez les fiches pratiques de la Trousse de projet.